

Propositions pour l'édition de la tradition mixte du "Livre des trois Vertus" de Christine de Pizan: filiations, fluctuations, frustrations...

Abstract

Christine de Pizan's *Livre des Trois Vertus* has survived through two author-controlled manuscripts, twenty-one scribal manuscripts and three early printed books, thus in a mixed textual tradition. Charity Cannon Willard's and Éric Hicks' critical edition is based on the sole auctorial manuscript accessible in 1989, controlled by a selection of several scribal manuscripts and by two early printed editions. A new philological and archeological examination of this tradition and its variants (in particular with regard to the second auctorial manuscript, bought by the Bibliothèque nationale de France in 1995 and in private collection so far) leads to reevaluate this edition and discuss the epistemological and methodological tools necessary to establish a Middle French text surviving in a semi-auctorial tradition, in particular the choice of the base manuscript; the evaluation and presentation of the variants, scribal as well as auctorial; the emendation of the text.

Une des spécificités de l'édition des textes de la fin du Moyen Âge réside dans l'existence de manuscrits originaux, c'est-à-dire de manuscrits approuvés et contrôlés par l'auteur; Christine de Pizan en est un des exemples les plus emblématiques pour la littérature française. Or, cette particularité a rarement été saisie comme une opportunité: les cadres théoriques et les outils pratiques de l'édition de texte en français médiéval se sont essentiellement forgés sans eux, sur la base de traditions de manuscrits non contrôlés par l'auteur (soit des manuscrits «scribaux»)¹. Dans ce contexte, l'édition des traditions contenant des manuscrits originaux reste encore une démarche très empirique, malgré les perspectives ouvertes par Giuseppe Di Stefano, Gilbert Ouy et Ezio Ornato, Éric Hicks, Gabriella Parussa ou Andrea Valentini². Aux confins de la philologie médiévale et de la génétique moderne, leurs réflexions se sont concentrées sur l'édition de textes conservés dans des manuscrits originaux multiples.

Cette contribution s'inscrit dans ce cadre, tout en décalant légèrement le propos, qui portera sur l'édition d'un manuscrit original dans une tradition mixte, c'est-à-dire une tradition qui comporte à la fois des manuscrits originaux et des manuscrits

(1) Sur cette question, voir O. Delsaux et T. Van Hemelryck, *Les manuscrits autographes en français au Moyen Âge. Guide de recherche avec trois articles de Gilbert Ouy*, Turnhout, Brepols, 2014; O. Delsaux, *Manuscrits et pratiques autographes chez les écrivains français de la fin du Moyen Âge*, Genève, Droz, 2013.

(2) Voir, entre autres, G. Di Stefano, *Essais sur le moyen français*, Padoue, Liviana, 1977, pp. 8-17; G. Ouy, *Problèmes d'édition des manuscrits autographes médiévaux*, in *Les Problèmes posés par l'édition critique des textes anciens et médiévaux*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1991, pp. 399-420; É. Hicks, *Pour une édition génétique de l'«Epistre Othea»*, in *Pratiques de la culture écrite en France au xv^e siècle*, éd. M. Ornato et N. Pons, Louvain-la-Neuve, UCL, 1995, pp. 151-159; G. Parussa, *Arbitraires, systématiques, accidentelles? À propos des variantes entre deux familles de manuscrits de l'«Epistre Othea»*, *Une femme de lettres au Moyen Âge. Études autour de Christine de Pizan*, éd. L. Dulac et B. Ribémont, Orléans, Paradigme, 1995, pp. 431-446; S. Lefèvre, *«Manu propria». Les enjeux de l'écriture autographe*, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année* 2014, pp. 611-640; A. Valentini, *La tradition manuscrite du «Livre de la cité des dames» de Christine de Pizan: sur la genèse et l'évolution d'un texte majeur du xv^e siècle*, *«Romania»* 137, 2019, pp. 394-445.

scribaux³. Dans la pratique éditoriale actuelle, la plupart du temps, un manuscrit original est alors sélectionné comme manuscrit de base et les variantes des autres manuscrits originaux sont notées dans l'apparat. Quant aux manuscrits scribaux, leur témoignage est généralement négligé, voire évacué; l'on rappellera le cas des poésies de Charles d'Orléans, des traductions réalisées pour Charles v ou des textes de Christine conservés dans des recueils.

Il ne peut être question de remettre en cause le choix de suivre un manuscrit original dans une tradition mixte. En effet, quel que soit l'état de l'œuvre dont il témoigne, un manuscrit original possède plusieurs atouts. Tout d'abord, théoriquement, le nombre d'intermédiaires entre le manuscrit de base et l'archétype tend vers zéro; l'on réduit donc, d'au moins un degré, le bruit dû à la copie manuscrite. Par ailleurs, contemporain de l'auteur, le copiste de ce manuscrit aura peu tendance à moderniser la langue du texte; puisqu'il s'agit souvent d'un copiste qui a produit plusieurs manuscrits originaux des textes de l'auteur, on peut affiner la connaissance de l'*usus scribendi*. En outre, travaillant sous le contrôle direct ou indirect de l'auteur, ses interventions sur le texte seront probablement limitées. Enfin, ce manuscrit a été relu et corrigé par l'auteur et la plupart de ses leçons ont donc été potentiellement validées par celui-ci.

Généralement, une fois sélectionné, le manuscrit de base, original, est suivi avec une extrême fidélité par l'éditeur. Il semble implicitement entendu que les outils philologiques traditionnels d'évaluation des variantes et de restitution de l'archétype (notamment le *stemma codicum* ou les notions d'erreur comme de *lectio difficilior*) seraient inopérants pour des manuscrits originaux⁴. D'une part, ces méthodes visent à restituer un témoin (le manuscrit original) dont le philologue disposerait déjà. D'autre part, le fait que l'archétype évolue au cours du temps en raison de variantes d'auteur constitue, depuis Joseph Bédier, un écueil des méthodes stématisques.

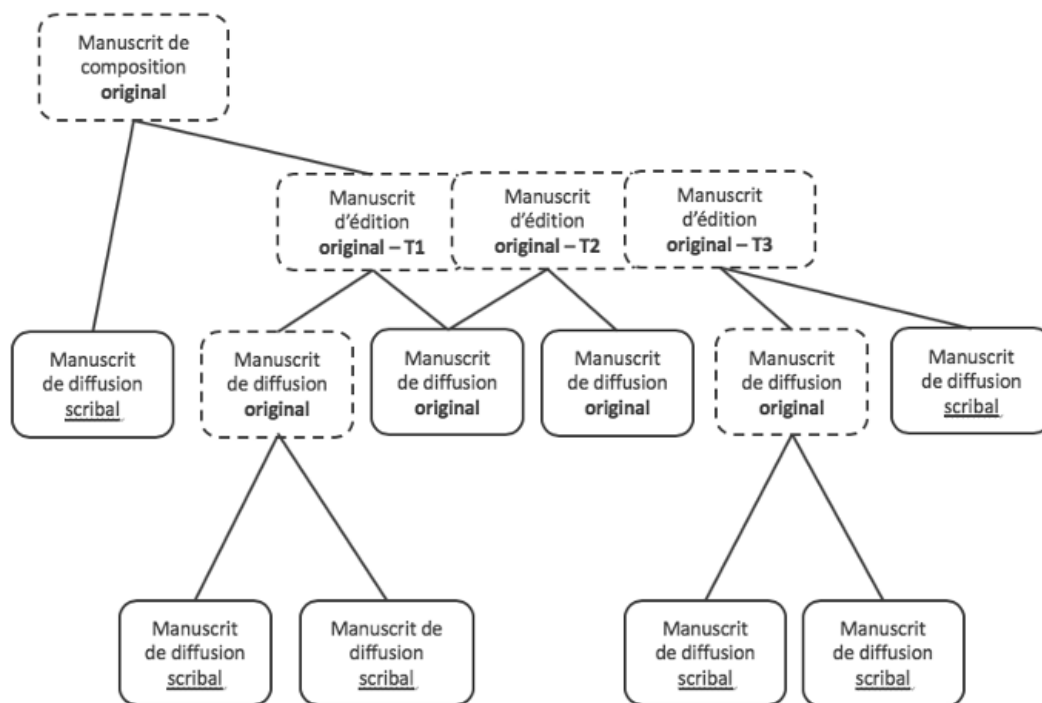
Cependant, cette “réduction à priori” de la tradition mixte à un seul manuscrit original pourrait donner une fausse assurance à l'éditeur, voire au lecteur. Le risque est que s'établisse une correspondance par trop catégorique entre le “texte” original et le “manuscrit” original. Or, il importe de rappeler que les manuscrits originaux conservés (et singulièrement ceux de Christine de Pizan) sont, dans la majorité des cas, des “manuscrits de diffusion”, qui constituent la copie, humaine et circonstancielle – donc imparfaite –, de la maquette de l'auteur, que l'on nommera ici “manuscrit d'édition”. C'est ce “manuscrit d'édition” contrôlé par l'auteur (à tout le moins par lui autorisé) et réalisé à partir de son manuscrit de composition (son brouillon), qui pourrait occuper une position d'archétype pour toute la tradition manuscrite – à la fois originale et scribale – et se rapprocher, dans ce cas, le plus du “texte” original.

À première vue, dans une telle configuration, d'une part, certains outils philologiques traditionnels devraient pouvoir être utilisés pour restituer ce manuscrit d'édition dans toute sa richesse et toute sa diachronie et, d'autre part, tous les manuscrits du texte devraient être convoqués dans cette entreprise, y compris les manuscrits scribaux. En effet, des manuscrits scribaux pourraient témoigner d'un état du manus-

(3) Sur cette question, voir O. Delsaux, *La philologie au risque des traditions mixtes. Le cas du “Livre de vieillesse” de Laurent de Premierfait*, “Revue belge de philologie et d'histoire” 91, 2013, pp. 935-1009. Voir, dans ce même volume, pp. 466-489, la contribution de G. Parussa et A. Valentini qui examine aussi deux traditions textuelles mixtes.

(4) Voir notamment J. Laidlaw, *Christine de Pizan – a Publisher's Progress*, “The Modern Language Review” 82, 1987, pp. 35-75; E.J. Richards, *Editing the “Livre de la cité des dames”: New Insights, Problems and Challenges*, in *Au champ des escriptures. III^e Colloque international sur Christine de Pizan*, éd. E. Hicks, Paris, Champion 2000, pp. 789-816.

crit d'édition dont aucun manuscrit original ne témoigne aujourd'hui, en particulier une version plus récente et/ou moins fautive; descendant d'un manuscrit de diffusion original perdu, il pourrait aussi témoigner de corrections autographes propres à ce manuscrit et qui n'auraient pas été reportées dans le manuscrit d'édition⁵.



Projection théorique de la transmission d'un texte dans une tradition manuscrite mixte
(les pointillés indiquent un témoin aujourd'hui perdu)

Le cas du "Livre des trois Vertus"

C'est dans ce contexte qu'à partir du cas du *Livre des trois Vertus* de Christine de Pizan, nous avons souhaité dégager les apports d'une approche globale d'une tradition manuscrite mixte. Pour rappel, voici la liste des témoins actuellement connus de l'œuvre⁶:

(5) Une telle hypothèse a conduit J. Misrahi et Ch.A. Knudson (Antoine de La Sale, *Jehan de Saintré*, Genève, Droz, 1965) ou E. Ornato, N. Pons et G. Ouy (Jean de Montreuil, *Traité contre les Anglais*, in *L'œuvre historique et polémique*, Turin, Giappichelli, 1975) à négliger le manuscrit original pour suivre un manuscrit sribal.

(6) Vu que l'édition Willard-Hicks est dépourvue de sigle pour ses six témoins de contrôle (sans d'ailleurs en offrir pour son manuscrit de base), nous avons forgé de nouveaux sigles, basés arbitrairement sur l'initiale du lieu de conservation, afin de ne suggérer ni chronologie ni hiérarchie. L'on notera que l'édition Willard et Hicks ignorait l'existence des manuscrits de Tours et de l'Arsenal – identifiés grâce au précieux travail de dépouillement de la section romane de l'IRHT. Les éditeurs estimaient que le manuscrit de Dresde était perdu; il s'avère qu'il a été lourdement endommagé par le bombardement de la ville, mais de nombreux folios demeurent intacts. Nous remercions les conservateurs de la SLSU de Dresde pour ces précieuses informations.